

Consulat Général de France à Toronto
Conseil consulaire en formation Emploi et formation professionnelle

Compte-rendu de la réunion du 4 mai 2016

Membres présents :

- M. Marc TROUYET, Consul général
- Mme Francine WATKINS, conseiller consulaire
- M. Marc CORMIER, conseiller consulaire
- M. Dan BRIGNOLI, conseiller consulaire
- M. Yann FOULQUIE, Consul-adjoint
- Mme Valérie SNIADOCH, RDEE Ontario
- M. Yves LOSTALEN, association « Toronto French Business Network » TFBN
- M. Gérard POUPEE, association Français du monde ADFE-FDM

Membres excusés :

- M. Philippe ARMENGAU, Conseiller Consulaire (Ottawa).

Membres absents :

- M. Mathieu LAM, association Pvtiste

Heure de début de la réunion : 17h00

Ordre du jour :

- Présentation par M. TROUYET, Consul Général de France
- Point de situation par Mme SNIADOCH (RDEE Ontario)
- Questions et réponses.

Présentation

L'année 2016 marque la dernière année où une subvention pourrait être versée aux organismes d'emploi et de formation. Ce poste, en contact avec l'administration Centrale du MAEDI, a fourni au RDEE Ontario trois documents à remplir sous forme de tableaux, concernant un bilan financier ainsi qu'un rapport d'activité pour l'année passée (2015), et un budget prévisionnel pour l'année 2016. Ces documents ont été complétés et reçus le 8 avril 2016.

Résumé des travaux

Mme SNIADOCH a apporté certains éclaircissements.

La distinction a bien été effectuée entre francophones et français, aussi les chiffres figurant dans les tableaux concernent bien les seuls **français**. Une année N est comptabilisée du 1^{er} avril N au 31 mars N+1.

Le bilan 2014/2015 du RDEE a été de 625 demandeurs, 373 placements et 488 offres d'emploi reçues.

Le bilan 2015/2016 du RDEE a été de 335 clients reçus, 164 placements et 303 offres d'emploi reçues. La baisse de l'activité chiffrée est donc sensible. Une augmentation des frais liés à l'embauche des ressortissants étrangers (passés de 250\$ à 1000\$) pourrait expliquer une frilosité des employeurs. La fin de l'avantage significatif francophone (FSB) a eu un impact négatif sur l'emploi francophone. Les partenaires les plus actifs sont TRIEC, Scotiabank, Sun Life.

Les activités principales sont des ateliers en employabilité et la formation. 50 ateliers ont eu lieu en 2015/16 (rédaction de CV, réseautage, culture de l'emploi canadienne, droit du travail), ainsi que des sessions d'information sur « entrée express » (procédures d'entrée au Canada). Des événements « Meet and Greet » de rencontre entre demandeurs et employeurs (avec 4 recruteurs présents pour 30 demandeurs) ont été organisés, notamment avec Scotiabank. Une dotation de 4000€ de la réserve parlementaire (député M. Frédéric LEFEBVRE) a été obtenue en 2015. Elle a permis l'organisation d'un atelier de prononciation en anglais.

L'année 2016 a vu le lancement de THETIS international (plateforme en ligne de mise en relations des demandeurs d'emploi et des employeurs). Le service devrait devenir payant à terme pour les employeurs, afin de garantir des recettes au RDEE. La fondation TRILLIUM a donné une subvention importante au RDEE pour mettre en place THETIS (100000\$).

L'obtention d'une dernière dotation de 10000€ du MAEDI permettra au RDEE de financer un agent à mi-temps (1/2 ETP) pour suivre exclusivement les dossiers d'emploi des français en Ontario. Cet agent saisit actuellement les demandes et les offres sur THETIS, qui devient un forum de l'emploi virtuel, et participe à la recherche d'employeurs. Les recettes possibles sont évaluées à 60000\$. En cas d'abandon de cette subvention, le RDEE ne pourra plus suivre les dossiers de français « résidents temporaires ».

Enfin, il a été rappelé que si le RDEE peut recevoir des subventions du gouvernement Ontarien et facturer ses services aux employeurs, il ne peut pas faire payer les demandeurs d'emploi.

M. FOULQUIE a demandé, pour l'administration, que le RDEE fournisse quelques compléments d'informations (utilisation exacte des 20000€ alloués l'an passé, nature de l'aide des partenaires, conséquences précises de la fin de l'avantage significatif francophone). Mme SNIADOCH (pour le RDEE) a indiqué qu'elle fournira plus de renseignements à ce sujet.

Mme SNIADOCH a quitté la réunion à ce stade.

M. POUPEE a suggéré que l'agent employé à mi-temps pour les seuls français soit une personne de nationalité française.

M. LOSTALEN a indiqué pour le TFBN la possibilité d'organiser des événements en commun avec le RDEE (réseautage, Meet and greet, rencontres et ateliers).

En conséquence, en prenant en compte les retours positifs des demandeurs dont les conseillers consulaires ont eu connaissance, et prenant en compte le fait que cette subvention serait la dernière prévue dans le cadre de la convention passée avec le RDEE, les membres du conseil consulaire ont décidé que le conseil pouvait recommander au CCPEFP le versement de cette subvention.

Heure de fin de réunion : 18h30./.

Chef de poste : M. Marc TROUYET

Secrétaire : M. Yann FOULQUIE